



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 174-2025
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2025.GRPARL.372

Déposée le : 12.06.2025

Motion de groupe : Non
Intervention de l'organe du GC : Non
Déposée par : Amstutz (Sigriswil, Sans parti) (porte-parole)
von Arx (Spiegel b. Bern, PVL)
Schilt (Utzingen, UDC)
Ali-Oesch (Thun, PS)
Kohli (Wabern, Le Centre)
Matti (Zweisimmen, Le Centre)
Josi (Wimmis, UDC)
Schär (Schönried, PLR)
Stotzer-Wyss (Büren an der Aare, PEV)
Egger (Frutigen, PVL)
Michel (Schattenhalb, UDC)
Blatti (Oberwil i. S., UDF)
Hurni (Frutigen, PS)
Stampfli (Wabern, PS)
Flück (Interlaken, PLR)
Ritter (Burgdorf, PVL)
Haudenschild (Niederbipp, PLR)
Graber (La Neuveville, UDC)
Riem (Wichtrach, PLR)
Fuchs (Bern, UDC)
Bühler (Liebefeld, Les VERT-E-S)
Stampfli (Nidau, PVL)
Iseli (Rüschegg Heubach, UDC)
Dubler (Bern, Les VERT-E-S)
Widmer (Bern, Les VERT-E-S)
Kohler (Meiringen, Les VERT-E-S)
Wildhaber (Rubigen, PS)
Spahr (Lengnau BE, UDC)
Hilty Haller (Bern, Les VERT-E-S)
Grupp (Biel/Bienne, Les VERT-E-S)
Zbinden (Mittelhäusern, UDC)
Ryser (Seftigen, PVL)
Cattaruzza (Nidau, PVL)
Brönnimann (Mittelhäusern, PVL)
Fiechter (Oberwil im Simmental, UDC)
Kullmann (Hünibach, UDF)
Speiser-Niess (Zweisimmen, UDC)
Bärtschi (Lützelflüh, UDC)

	Gschwend-Pieren (Kaltacker, UDC)
	Gfeller (Schangnau, UDC)
	Fischer (Bätterkinden, UDC)
	Gasser (Ostermundigen, PVL)
Cosignataires :	0
Urgence demandée :	Non
Urgence accordée :	
N° d'ACE :	du
Direction :	Direction de la sécurité
Classification :	Non classifié
Proposition du Conseil-exécutif :	Sélectionner

Accorder un accès égal à l'encouragement de la relève dans le sport de compétition

Le Conseil-exécutif est chargé d'adapter la loi cantonale sur les jeux d'argent (LCJAr). Les talents sportifs bernois, par exemple en ski alpin, qui ont entre 16 et 20 ans et sont domiciliés dans le canton de Berne, doivent pouvoir obtenir des subventions du Fonds du sport, qu'ils s'entraînent ou non dans une fédération bernoise ou dans un club d'un autre canton.

Développement :

L'hiver dernier, le canton de Berne a offert à la Suisse deux doubles médaillés d'or et une médaillée de bronze en coupe du monde. Ces victoires font vibrer le pays et ces athlètes, avec leur capital sympathie, représentent notre canton et nos destinations touristiques dans le monde entier. Elles et ils sont des modèles dans nos régions et motivent les clubs et plus généralement les enfants.

Leur succès n'est possible que grâce à l'encouragement ciblé et à long terme de la relève dans le sport de compétition. La réussite tient à la maxime suivante : les meilleurs doivent s'entraîner avec les meilleurs. Dans les disciplines sportives reconnues où la Suisse est à la pointe au niveau international, l'application de cette règle pour les jeunes dès 16 ans serait impossible sans les coopérations intercantionales. Or, le siège des fédérations d'entraînement se situe parfois en dehors du canton. À l'heure actuelle, la relève bernoise qui s'entraîne hors canton est désavantagée : en effet, ces jeunes ou leurs clubs d'entraînement ne sont pas subventionnés par le Fonds du sport. Pourtant, ce sont eux qui ont les frais d'entraînement et de compétition de loin les plus élevés dans le domaine du sport de compétition.

Prenons l'exemple du centre national de performance Centre (CNP Centre) : cette association d'utilité publique au sens de l'article 60 CC a pour but de promouvoir la relève dans le ski alpin ainsi que de coordonner activité professionnelle, scolarité et sport. Elle est gérée par des bénévoles et n'a pas de but lucratif. Les meilleurs talents du ski bernois âgés de 16 à 20 ans y sont entraînés ensemble par quatre fédérations régionales avant d'intégrer les cadres de Swiss-Ski (sport de compétition). Actuellement, sur les 19 skieuses et skieurs de la relève, 12 proviennent de deux fédérations régionales bernoises, BOSV et SSM. Étant donné que la promotion est limitée aux fédérations intercantionales (art. 80, al. 2, lit. b, OCJAr), l'association CNP Centre fait partie de celles qui ne sont pas subventionnées.

Destinataire
– Grand Conseil